



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

25 ANS
DE VIE
UNIVERSITAIRE!

BULLETIN D'INFORMATION

Numéro 17(2), novembre 2022

Ces bulletins d'information ont pour but d'apporter un éclairage sur certaines situations ou problématiques qui touchent la jeunesse en difficulté.

L'institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction: René-André Brisebois¹



La délinquance juvénile : ses particularités et ses causes

Québec 



L'adolescence est une période d'adaptation qui comporte son lot de changements et d'exigences. Aux nombreuses transformations physiques, sexuelles, cognitives et émotionnelles s'ajoutent l'insouciance, la quête identitaire, la recherche d'indépendance, le désir d'autonomie, la pression des pairs, l'invulnérabilité et le besoin de sensations fortes qui en poussent plusieurs à expérimenter des conduites qui peuvent s'avérer dangereuses pour leur sécurité et celle des autres. La délinquance juvénile est une expérience commune qui se termine habituellement bien pour la grande majorité des adolescent.e.s. Pour d'autres cependant, elle constituera un tremplin vers une trajectoire criminelle qui pourrait se poursuivre jusqu'à l'âge adulte.

UN ÉPIPHÉNOMÈNE DE L'ADOLESCENCE

C'est une évidence criminologique que la proportion historiquement élevée de jeunes qui commettent un délit est due au fait que la délinquance est d'abord et avant tout un phénomène accessoire à l'adolescence. Bon an mal an, entre 80 % à 95 % des personnes âgées entre 12 et 18 ans reconnaissent avoir posé une action interdite par la loi au moins une fois (Le Blanc, 2010a ; Ouimet, 2009)

La distribution de la délinquance peut être illustrée sous la forme d'un « U » inversé : les premiers agirs apparaissent vers 12 ans, atteignent un sommet à 16 ans et se résorbent au début de la vingtaine. Il est

La maladie de l'adolescence est de ne pas savoir ce que l'on veut et de le vouloir cependant à tout prix.

Philippe Sollers, écrivain français

¹René-André Brisebois, coordonnateur professionnel, Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, avec la collaboration de Chantal Fredette, Ph. D., criminologie, professionnelle contractuelle pour l'IUJD.

aussi largement admis qu'une majorité d'adolescent.e.s commettent peu de délits et qu'une minorité, en produisent beaucoup. Ce faisant, la distribution de la délinquance juvénile peut aussi être illustrée sous la forme d'un « L » renversé (Le Blanc, 2010 a). La délinquance juvénile réfère aussi essentiellement à des conduites sommes toutes bénignes. Elles ciblent, pour la plupart, les biens plutôt que les personnes. Ce n'est heureusement qu'une faible proportion de jeunes pour qui l'activité délinquante sera considérée comme grave.

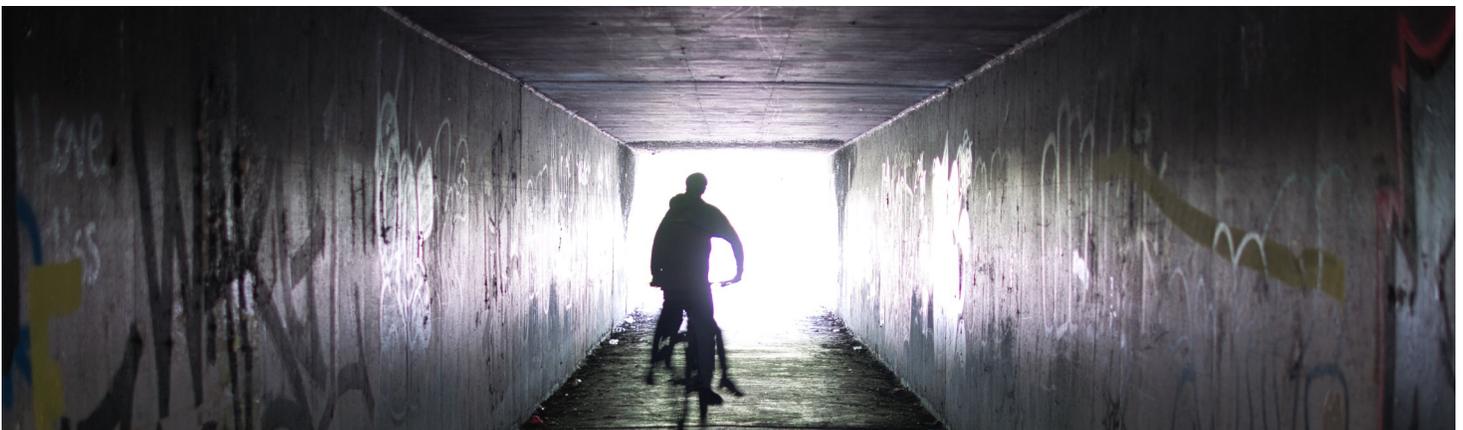
La délinquance est donc une expérience typique et momentanée à l'adolescence. Ce n'est que 5 % à 10 % des personnes mineures qui persisteront dans une trajectoire criminelle à l'âge adulte et pour lesquelles on observera une aggravation, une activation et une diversification des conduites criminelles (Le Blanc, 2010b).

UN PASSAGE À L'ACTE DIFFÉRENCIÉ

Au début de l'adolescence, les personnes victimes des comportements délinquants des jeunes leur sont souvent inconnues. Arrivé à la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte, ce sont davantage leurs proches ou des connaissances (parents, pairs, voisins, collègues, etc.) qui deviennent des victimes (Le Blanc, 2010 a). Pour les adolescents, l'anonymat des victimes réduit considérablement les risques d'être arrêté.e.s et diminue les probabilités de ressentir des remords. Il n'est donc pas étonnant que la majorité des spécialistes de la délinquance juvénile soutiennent l'idée selon laquelle le chiffre noir de la criminalité chez les jeunes (c.-à-d., la différence entre la délinquance réellement manifestée et celle observée par les statistiques officielles) est considérablement élevé.

Aussi, la conduite délinquante dite juvénile est largement reconnue comme une activité de groupe (Allen et Superle, 2016 ; Le Blanc, 2010 a). Cela est particulièrement juste en ce qui concerne les crimes contre la propriété. De manière générale, les complices sont peu nombreux et ne sont pas toujours les mêmes ou du même groupe d'âge selon la nature du délit. Qui plus est, les complices tendent à être du même âge au début de l'adolescence et à se diversifier à la fin de cette période (Le Blanc, 2010 a). L'importance que prennent les pairs à l'adolescence explique sans aucun doute cette particularité de la délinquance juvénile.

Par ailleurs, si certains jeunes peuvent délibérément évoquer leurs intentions criminelles, la majorité de leurs comportements délinquants ne sont pas planifiés (La Blanc, 2010 a). Cela s'explique sans doute par le présentisme² qui caractérise la période de l'adolescence. Sur le plan de la temporalité, les jeunes arrivent difficilement à se projeter dans le temps ; le futur étant souvent abstrait. Les adolescent.e.s tendent plutôt à considérer les aspects particuliers d'une situation permettant de satisfaire leurs besoins immédiats (p. ex. : voler une auto pour faire une balade) et à négliger les risques (p. ex. : se faire prendre ou



²Le présentisme réfère au besoin de gratification immédiate, sans investir les projets dont la gratification est éloignée.

avoir un accident). Leurs motivations oscillent entre l'hédonisme, soit éprouver du plaisir, vivre des sensations fortes ou éviter de souffrir, et l'utilitarisme, soit satisfaire un désir (Le Blanc, 2010 a). Les motivations changent toutefois avec l'âge ; l'utilitarisme remplaçant progressivement l'hédonisme. De la même manière, la préparation et la planification tendent à se raffiner avec l'âge (Le Blanc, 2010 a).

Puis, les jeunes ressentent généralement peu de tensions avant et pendant le passage à l'acte, même si celui-ci est grave (p. ex : agresser physiquement une personne). Cela s'explique sans doute par l'insouciance qui, combinée au présentisme, caractérise aussi l'adolescence.

UN CUMUL DE FACTEURS DIVERSIFIÉS

Comme tous les phénomènes sociaux, la délinquance juvénile met en jeu une pluralité de facteurs. N'étant pas inhabituelle à l'adolescence, elle s'explique, pour l'essentiel, par les particularités propres à cette phase normative de transition. Mais qui sont ces jeunes qui présentent des risques plus élevés de s'engager dans une trajectoire criminelle? Qui sont ces jeunes pour qui l'agir délinquant sera fréquent,

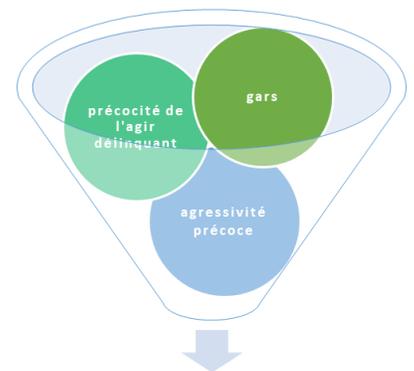
persistant, varié et grave?

De manière générale, les études démontrent que plus une personne présente de facteurs de risque sur le plan individuel jumelés aux facteurs de risque liés à la famille, à l'école ou l'emploi, aux pairs, aux loisirs et à la communauté, plus grandes sont les probabilités qu'elle persiste dans une trajectoire délinquante (Admo et al., 2015 ; Ouimet, 2009).

Sur le plan individuel, l'ampleur et la gravi-

té des crimes attribués aux garçons sont, de tout temps, largement supérieures à celles des filles. En revanche, si le taux d'accusations des premiers tend à demeurer stable, voire à diminuer, celui des secondes est en constante progression depuis les années 1980 (Lanctôt, 2010). Bien qu'elles soient plus souvent prises en charge par le système de justice pénale, les adolescentes y sont encore minoritaires. Aussi, la gravité objective de leurs délits reste au fil du temps inférieure à celle des garçons (Lanctôt, 2010).

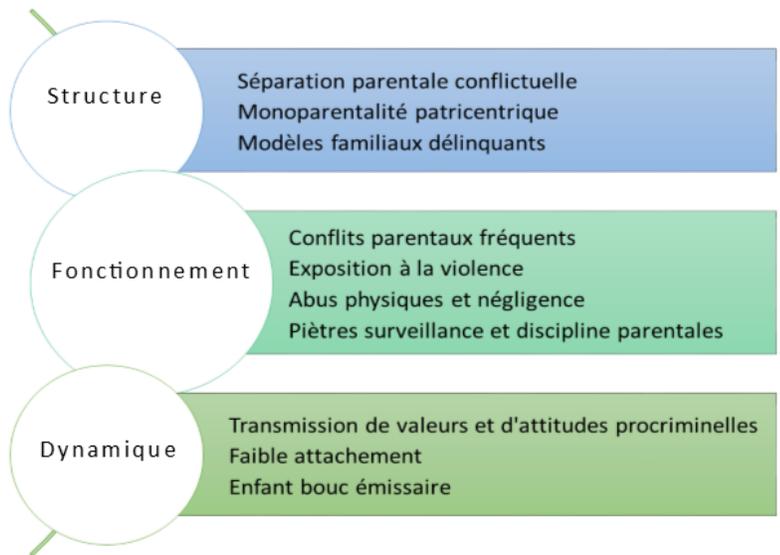
Par ailleurs, la commission des premiers délits avant l'âge de 12 ans est de loin le meilleur prédicteur de la délinquance chronique, suivi des traits de personnalité antisociaux comme l'impulsivité ou la faible maîtrise de soi, le goût du risque, la dureté, l'égoïsme³ et les attitudes procriminelles. La précocité des attitudes agressives constitue, de surcroît, un facteur criminogène important quant aux probabilités d'adopter une conduite délinquante grave et persistante. Elle réfère à une agressivité qui se démarque des phases normales du développement de l'enfant et qui persiste à la préadolescence et à l'adolescence.



Facteurs de risque individuels

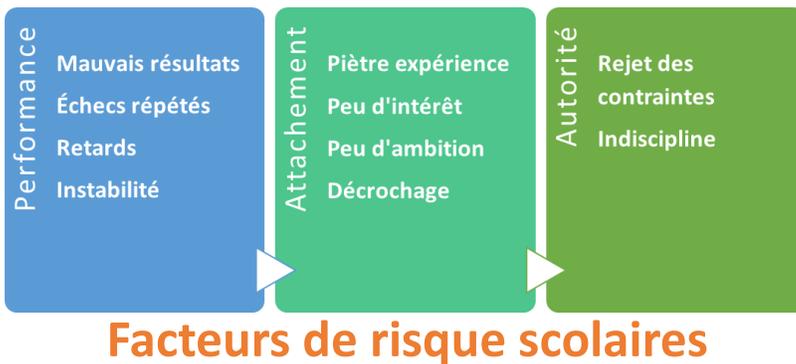
³L'égoïsme réfère à la tendance à se centrer uniquement ses propres intérêts personnels au détriment de ceux des autres.

Sur le plan de la famille, sa structure, son fonctionnement et la dynamique des relations qui s'y opère sont généralement mis en cause pour expliquer la délinquance chronique. L'engagement dans la criminalité des membres de la famille (parents ou fratrie), la transmission des valeurs et des attitudes pro-criminelles, l'exposition à la violence (familiale ou conjugale), les abus physiques et la négligence, les conflits parentaux récurrents, une discipline inconséquente et une piètre supervision parentale sont nul doute les facteurs familiaux les plus étroitement associés à la délinquance grave et persistance. S'ajoutent à ceux



-ci, une séparation parentale conflictuelle, la monoparentalité patricentrique⁴, l'absence d'attachement aux parents et une dynamique de bouc émissaire dans lequel est enfermé l'enfant⁵. Des relations familiales solides et aimantes combinées à une supervision et une discipline parentales cohérentes et conséquentes constituent les meilleurs remparts contre la délinquance (Le Blanc, 2010 a).

Si la famille peut produire la délinquance, l'école et les pairs la révèlent (Admo et al., 2015). Sur le plan scolaire, de piètres performances, les échecs répétés, les retards, l'indiscipline, le rejet de l'autorité et l'absence d'attachement à l'école⁶ sont largement mis en cause pour expliquer l'engagement dans une trajectoire délinquante. Plus la performance scolaire est élevée, plus l'attachement à l'école et l'intérêt qu'on y porte le seront aussi (Le Blanc, 2010 a). Un niveau d'engagement scolaire élevé accroît les aspirations académiques,



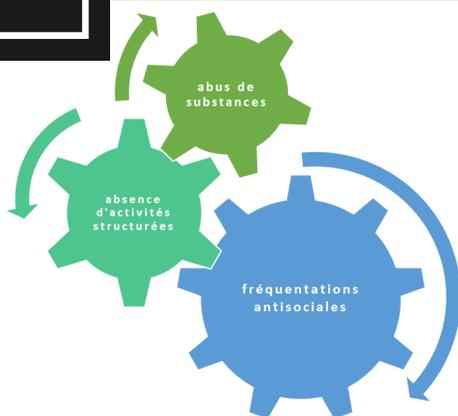
ce qui rend les contraintes plus légitimes aux yeux de l'élève et les probabilités d'indiscipline s'en voient réduites.

Combinée aux facteurs scolaires, la précocité de l'engagement sur le marché de travail est aussi mise en cause. Cela renforcerait le désir d'abandonner l'école et, conséquemment, augmenterait les risques de décrochage scolaire. Qui plus est, un milieu de travail qui n'offre pas d'encadrement adéquat ni l'opportunité de faire des apprentissages significatifs augmenterait les risques d'instabilité professionnelle à l'âge adulte qui, à son tour, renforcerait l'engagement dans une trajectoire délinquante après l'adolescence (Admo et al., 2015).

⁴Bien que rares, les familles monoparentales dirigées par les pères seraient plus criminogènes que celles dirigées par les mères (Admo et al., 2015).

⁵C'est-à-dire que l'enfant est perçu.e négativement, critiqué.e fréquemment et peu renforcé.e positivement.

⁶C'est-à-dire avoir peu d'intérêt envers l'école et peu d'ambitions sur le plan académique, et de rejeter les contraintes rattachées à la vie scolaire.



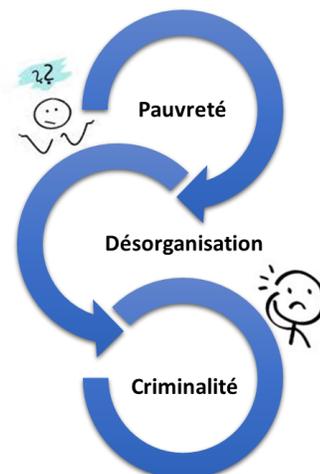
Sur le plan des amitiés, le rôle des groupes de pairs antisociaux sur les comportements criminels individuels n'est plus à démontrer. C'est nul doute la proposition qui reçoit le support empirique le plus robuste depuis des décennies d'études sur la question. Qui plus est, l'association aux gangs (ou réseaux délinquants) est considérée comme un facteur de risque supplémentaire à celui que constitue déjà la fréquentation de pairs délinquants (Thornberry *et al.*, 2003). De nombreuses études concluent, en effet, que les membres de ces groupes commettent beaucoup plus de délits que les autres délinquant.e.s.

Par ailleurs, l'absence de participation à des activités récréatives prosociales constitue un bon prédicteur de l'agir délinquant (Andrews et Bonta, 2010). L'utilisation des temps libres n'est toutefois pas considérée comme un facteur prépondérant dans l'explication de l'émergence de la conduite délinquante chez les jeunes (Le Blanc, 2010 a). En revanche, les manières dont les personnes mineures occupent ceux-ci peuvent constituer des conditions favorables à sa manifestation et, ultimement, à sa persistance. L'absence de loisirs structurés favorise en outre une plus grande fréquentation de lieux où la délinquance se manifeste et de personnes qui l'exercent. Cela a généralement pour effet de cultiver une opinion favorable à la déviance. Ce temps devient alors du temps que l'on peut consacrer à la consommation de substances, dont l'abus constitue aussi un facteur criminogène important (Andrews et Bonta, 2010).

Sur le plan de la communauté enfin, le fait de vivre son adolescence dans un quartier pauvre, désorganisé socialement et où s'opèrent plusieurs marchés illicites (p. ex. : trafic de stupéfiants, trafic d'armes, marchandisation des activités sexuelles, prêts usuraires, jeux et paris illégaux) combiné aux facteurs personnels et sociaux préalablement évoqués, contribue à sceller les probabilités de s'engager, de manière chronique, dans une trajectoire délinquante à l'âge adulte.

Tous ces facteurs personnels et sociaux interagissent entre eux de manière complexe. Ils sont cumulatifs

et interactifs. Ils agissent, d'abord, comme des blocs empilables. Plus une personne présente de facteurs de risque, plus elle est vulnérable aux circonstances défavorables de la vie. Chaque facteur additionné ajoute au risque de choisir la délinquance comme moyen de s'adapter et de résoudre les conflits qui se présentent à nous. Ensuite, les facteurs de risque interagissent les eux avec les autres. Ils se trouvent rarement l'un sans l'autre. Par exemple, grandir dans un milieu familial déviant augmente les probabilités d'avoir des attitudes favorables au crime qui, à leur tour, favorisent les amitiés antisociales qui procurent un terrain de jeu pour expérimenter la délinquance et, dans certains cas, en faire un mode de vie à l'âge adulte.



Les meilleurs prédicteurs de l'agir délinquant grave et persistant⁷

sont la personnalité antisociale, les attitudes procriminelles, les associations antisociales, l'abus de substances, l'inadéquation de la surveillance et de la discipline parentales, les pauvres relations familiales ou conjugales, les faibles niveaux de satisfaction vis-à-vis l'école ou le travail, les piètres rendements académiques ou à l'emploi, et l'absence de participation aux activités prosociales⁸

⁷Andrews et Bonta, 2010.

⁸Les antécédents criminels complètent la liste. Il s'agit toutefois d'un facteur statique dont l'évaluation du risque doit tenir compte, mais sur lequel il n'est évidemment pas possible d'agir (Andrews et Bonta, 2010).

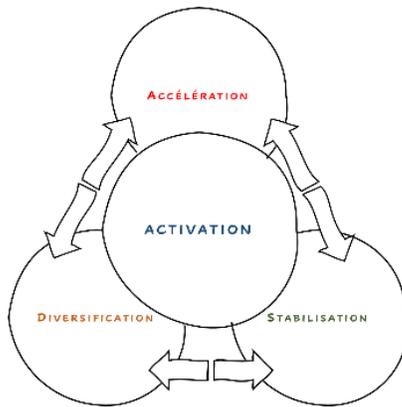
UNE TRAJECTOIRE D'ENGAGEMENT AU DÉSISTEMENT

Le cycle d'engagement dans une trajectoire délinquante peut se décrire en trois mécanismes (Le Blanc, 2010 a)

D'abord, l'activation qui réfère essentiellement à la manière dont l'adoption la délinquance est stimulée.

De nombreuses études soutiennent la proposition selon laquelle plus une personne adopte tôt des conduites délinquantes, plus celles-ci seront fréquentes, persistantes et variées.

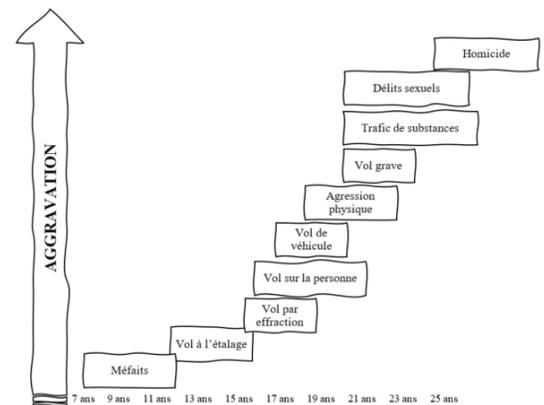
« La délinquance chronique résulte de la superposition de la précocité, de la fréquence, de la durée et de la variété. La délinquance s'est accélérée, diversifiée et stabilisée. » (Le Blanc, 2010 a, p. 240).



Ensuite, l'aggravation réfère à la progression de la gravité des gestes délinquants commis. Les personnes qui s'engagent dans une délinquance chronique délaisseront graduellement les délits mineurs pour s'engager dans des crimes plus graves dirigés contre la personne. Une augmentation substantielle des actes dirigés contre une victime inconnue et l'abus de substances avant le passage à l'acte est aussi observée.

Enfin, le désistement réfère à l'effet de saturation et comporte trois phases : 1) la décélération, soit la diminution de la fréquence des agirs jusqu'à leur arrêt complet ; 2) la spécialisation, c'est-à-dire que l'agir est de moins en moins polymorphe ; et 3) le plafonnement, soit l'atteinte d'un sommet de gravité qui est présage de la cessation de l'agir. En somme, le désistement est considéré a priori

comme le processus qui mène à l'arrêt de l'agir délinquant (Le Blanc, 2010 b). Il dépend de la durée, de la fréquence, de la variété et de la gravité des conduites délinquantes. En d'autres mots, plus une personne agit depuis longtemps et fréquemment une délinquance variée et grave, plus le désistement risque de se produire tard dans sa vie.



comme le processus qui mène à l'arrêt de l'agir délinquant (Le Blanc, 2010 b). Il dépend de la durée, de la fréquence, de la variété et de la gravité des conduites délinquantes. En d'autres mots, plus une personne agit depuis longtemps et fréquemment une délinquance variée et grave, plus le désistement risque de se produire tard dans sa vie.

Le désistement d'une trajectoire délinquante fait aussi partie intégrante d'une démarche de réinsertion sociale (Villeneuve et al., 2020). Cette transition de l'agir délinquant à la conformité est normalement graduelle. Grosso modo, la cessation complète des activités délinquantes s'accompagne de changements comportementaux, cognitifs, identitaires et relationnels (désistement primaire) qui amènent la personne à adopter de nouveaux

rôles sociaux et à nommer qu'elle a changée (désistement secondaire). Si elle voit ses efforts de changement reconnus, elle parviendra à intégrer et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté (désistement tertiaire). Le processus de désistement n'est cependant pas linéaire. Il est parsemé d'obstacles qui expliquent les nombreux allers et retours qu'effectue normalement toute personne qui l'entreprend. Ces va-et-vient ne sont ni pathologiques ni une démonstration de mauvaise foi. Ils sont inhérents au changement (Prochaska et DiClemente, 1982). Bien entendu, ils exigent néanmoins une gestion adéquate des risques, dans la mesure où toute récidive délinquante, à divers degrés, met à risque la sécurité d'autrui.

Pour citer ce document: BRISEBOIS, René-André (2022). La délinquance juvénile : ses particularités et ses causes - Bulletin d'information, n: 17(2), Montréal: IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

- Admo, N., Gariépy, J., et Rizkalla, S., avec la collaboration de N., Lévesque (2015). *Criminologie générale* (3e Éd.). Montréal : Modulo.
- Allen, M.K., et Superle, T. (2016). *La criminalité chez les jeunes au Canada, 2014*. Juristat, Statistique Canada, no 85-002-X. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Gouvernement du Canada.
- Andrews, D.A., et Bonta, J.A. (2010). *The Psychology of Criminal Conduct* (5thEd.). New Providence : Matthew Bender & Company, Inc.
- Lanctôt, N. (2010). La délinquance féminine : un caractère spécifique à nuancer. Dans M., Le Blanc et M., Cusson (Dir.), *Traité de criminologie du Québec* (pp. 273-303). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Le Blanc, M. (2010 a). La conduite déviante des adolescents : son développement et ses causes. Dans M., Le Blanc et M., Cusson (Dir.), *Traité de criminologie du Québec* (pp. 227-272). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Le Blanc, M. (2010 b). Un paradigme développemental pour la criminologie : développement et autorégulation de la conduite déviante. *Criminologie*, 43 (2), 401-428.
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Prochaska, J.O., et DiClemente, C.C. (1982). Transtheoretical Therapy : Toward A More Integrative Model of Change. *Psychotherapy : Theory, Research & Practice*, 19 (3), 276-288.
- Thornberry, T.P., Krohn, M.D., Lizotte, A.J., Smith, C.A., et Tobin, K. (2003). *Gangs and Delinquency in Developmental Perspective*. New York : Cambridge University Press.
- Villeneuve, M-P., F.-Dufour, I., et Turcotte, D. (2020). Le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche. *Criminologie*, 53 (1), 225-252.